

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 21 DECEMBRE 2018

Présents : DUNIS Éric - PLOTTON Marc - MOUSSON Régis - AUBERT Maggy - JOUVE Michel - JOUVE Jean Louis

Absents : FOURNIER Béatrice - MATHIEU David - PINEL Jacqueline - RODIER Éric

Secrétaire de séance : PLOTTON Marc

- DÉCISION MODIFICATIVE N°4 - BUDGET COMMUNAL 2018

Monsieur le Maire explique que pour faire face à des dépenses d'énergies supplémentaires, notamment électricité et gaz, et propose de revoir l'affectation de certaines lignes budgétaire comme suit :

CHARGES A CARACTERE GENERAL

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-80812 : Énergie - Électricité	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la décision modificative n°4 au budget communal pour l'exercice 2018, en fonctionnement, telle que détaillée ci-dessus.

- DÉCISION MODIFICATIVE N°5 - BUDGET COMMUNAL 2018

Monsieur le Maire explique que suite au départ d'un plus grand nombre de locataires que prévu et afin de pouvoir rembourser la caution reçue à leurs arrivées, notamment pour Mme LEGILLON, il convient de revoir l'affectation de certaines lignes budgétaire comme suit :

CAUTION LOGEMENT

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	282,36 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	282,36 €	0,00 €	0,00 €
D-21738-79 : BATIMENTS COMMUNAUX	282,36 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	282,36 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	282,36 €	282,36 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la décision modificative n°5 au budget communal pour l'exercice 2018, en fonctionnement, telle que détaillée ci-dessus.

- **LANCEMENT MARCHÉ PUBLIC TRAVAUX VOIRIE PLACE SOUS LES VALLATS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement du projet de travaux de voirie sur la place Sous les Vallats. Le cabinet Chalaye s'est chargé de la préparation du dossier.

Les travaux se réaliseront en 3 zones :

Zone 1 : La place

Zone 2 : Rue descendante

Zone 3 : Rue de la Fontaine à la Mairie

(Les travaux de réhabilitation de la Fontaine, n'étant pas des travaux de voirie, seront isolés de ce marché.)

Le financement prévu à ce jour se décompose comme suit :

Subvention Région	100.000 €*
DETR	36.336 €
F199	20.000 €
Amendes de Police	9.000 €
Fond propre communal	<u>85.664 €</u>
Estimation du projet	251.000 €

* sous réserve que la subvention région concerne uniquement ce projet, et non un cumul avec celui du cimetière

Il convient à présent de lancer un appel d'offres concernant ces travaux. Compte tenu des montants et après consultation du Centre de gestion, Monsieur le Maire conseille de lancer une procédure adaptée avec négociation.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de lancer l'appel d'offres en procédure adaptée avec négociation pour les travaux de voirie de la place Sous les Vallats et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants.

DIVERS

- **École**

Monsieur le Maire rappelle le projet initié par la Directrice de donner un nom à l'école. Toute proposition est attendue avant le 11/01/2019.

Concernant la fresque, Monsieur le Maire présente en image le projet retenu par l'école.

- **Service transport Communauté d'Agglomération du Puy en Velay (CAPEV)**

Suite aux discussions au dernier Conseil, le service de transport de la CAPEV a été contacté. Monsieur le Maire propose d'organiser un rendez-vous en début d'année pour étudier plus précisément ce qu'il est possible de mettre en place. En y conviant la Mairie de Saint-Pierre Duchamps qui est susceptible d'être également intéressée.